

Compte Rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 27 octobre 2015

Salle Quarante à Doische

Présences

21 membres présents, 6 membres excusés.

Voir liste de présences en annexe.

Acronymes régulièrement utilisés :

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

DR = Développement Rural

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

GT = Groupe de Travail

Monsieur JACQUIEZ, Président de la Commission Locale de Développement Rural, accueille les membres. Il cède ensuite la parole à Céline LEMAIRE, Agent de Développement à la Fondation Rurale de Wallonie, qui décline **l'ordre du jour de la réunion.**

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Les membres de la CLDR approuvent, sans réserve, le compte-rendu de la réunion du 8 septembre 2015.

2/ Présentation et approbation de la stratégie de développement du PCDR (défis et objectifs)

Nicolas PERLOT, du bureau d'études Survey & Aménagement, présente l'ébauche de stratégie (partie 3 du PCDR) pour **remarques et approbation par la CLDR.**

Méthode de travail :

Les **constats et les enjeux** sont rédigés par l'auteur de programme sur base de l'analyse croisée (confrontation entre la partie 1 - le diagnostic socio-économique - et la partie 2 – réunions d'information et de consultation de la population et rencontre avec les personnes ressources).

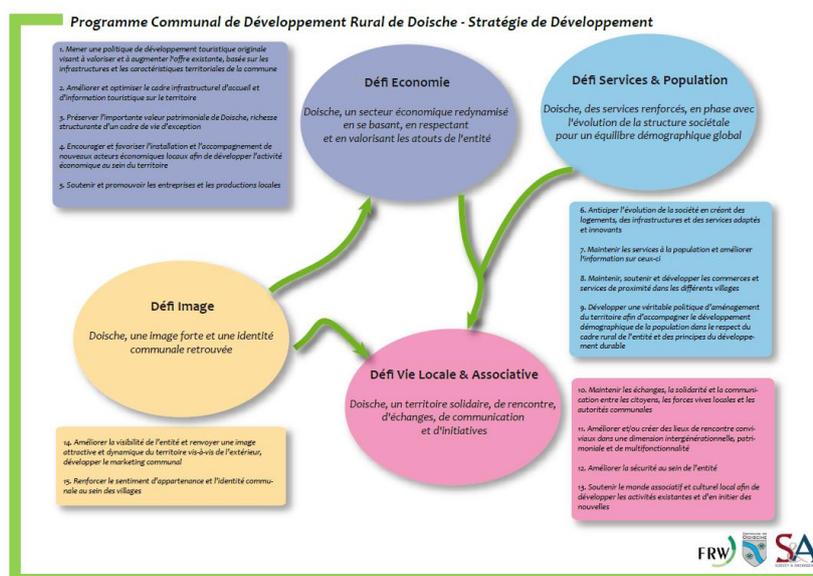
Parallèlement, l'auteur avait proposé un **schéma stratégique**, mettant en évidence les principales forces et faiblesses du territoire, les interactions pouvant exister entre les thématiques traitées et permettant de poser les bases de la future stratégie de développement (partie 3).

Les constats, les enjeux et le schéma ont été présentés et discutés avec la population et les élus lors de 7 Groupes de Travail thématiques.

Suite aux Groupes de Travail et aux réunions de la CLDR, l'auteur a travaillé à l'élaboration de la **stratégie de développement (partie 3 du PCDR)** et propose :

- **4 défis** : un défi est un challenge, un combat que l'on désire livrer, un idéal à atteindre ; il est ambitieux et sa concrétisation ne dépend pas totalement des acteurs locaux ;
- **15 objectifs** : un objectif est une cible à atteindre ; il doit être mesurable, évaluable, critiquable et sa concrétisation est possible par les acteurs locaux ;
- **1 schéma** mettant en évidence les 4 grands défis et leurs interactions ;
- **101 projets**, issus de la consultation citoyenne, qui sont des actions ou réalisations concrètes matérielles ou immatérielles.

La stratégie a été présentée et approuvée au Collège le 13 octobre 2015.



4 défis et 15 objectifs :

Défi Economie : « Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité. »

1. Mener une politique de développement touristique originale visant à valoriser et à augmenter l'offre existante, basée sur les infrastructures et les caractéristiques territoriales de la commune.
2. Améliorer et optimiser le cadre infrastructurel d'accueil et d'information touristique sur le territoire.
3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception.
4. Encourager et favoriser l'installation et l'accompagnement de nouveaux acteurs économiques locaux afin de développer l'activité économique au sein du territoire.
5. Soutenir et promouvoir les entreprises et les productions locales.

Défi Services & Population : « Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global. »

6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants.
7. Maintenir les services à la population et améliorer l'information sur ceux-ci.
8. Maintenir, soutenir et développer les commerces et services de proximité dans les différents villages.
9. Développer une véritable politique d'aménagement du territoire afin d'accompagner le développement démographique de la population dans le respect du cadre rural de l'entité et des principes du développement durable.

Défi Vie Locale & Associative : « Doische, un territoire solidaire, de rencontre, d'échanges, de communication et d'initiative. »

10. Maintenir les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités communales.
11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.
13. Soutenir le monde associatif et culturel local afin de développer les activités existantes et d'en initier des nouvelles.

Défi Image : « Doische, une image forte et une identité communale retrouvée. »

14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal.
15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Les membres de la CLDR approuvent, sans réserve, la stratégie de développement.

3/ Présentation et approbation de la liste des projets du PCDR

Les **projets** sont des actions ou réalisations concrètes, matérielles ou immatérielles, permettant d'atteindre un ou plusieurs objectif(s) du PCDR. **Ils doivent permettre de répondre aux grands enjeux pour le développement de la Commune (territoire, habitants, développement économique) dans les 10 prochaines années (vision à long terme).**

La liste des projets est une compilation des idées recueillies lors de la consultation citoyenne menées sur la Commune dans le cadre de l'ODR :

- Réunions d'information et de consultation organisées dans les 10 villages de la Commune entre le 23 avril et le 18 juin 2014 ;
- Consultation des personnes-ressources (acteurs locaux), dont les entretiens ont été réalisés en août et septembre 2014 ;
- Groupes de Travail thématiques, qui se sont déroulés du 12 février au 11 juin 2015 ;
- Le diagnostic objectif, réalisé par le bureau d'études Survey & Aménagement ;
- Le Collège ;
- La Commission Locale de Développement Rural.

La liste des projets a été réalisée par la CLDR lors des deux réunions précédentes (23 avril et 8 septembre 2015) au cours desquelles la CLDR a examiné toutes les propositions de projets issues de la

consultation et valider les regroupements et intitulés de projets (*voir comptes-rendus*). La CLDR est invitée à **établir la liste des projets et actions du PCDR (catalogue fermé)** avant de passer à l'étape de la priorisation des projets.

Des regroupements de projets pourront être réalisés après la priorisation.

Les projets sont passés en revues et commentés en séance, au regard de la stratégie qui a été approuvée. Quelques remarques sont formulées.

Les membres de la CLDR approuvent la liste des 101 projets (voir annexe).

4/ Les suites de l'Opération de Développement Rural

Priorisation des projets

La CLDR est maintenant amenée à **prioriser les 101 projets du PCDR** en trois lots :

- court terme : 5 projets en « lot 1 », à réaliser dans les 0-3 ans ;
- moyen terme : 10 projets en « lot 2 », à réaliser dans les 3-6 ans ;
- et long terme : 86 projets en lot 3, à réaliser dans les 6-10 ans.

Pour ce faire, la CLDR veillera :

- à l'intérêt collectif, c'est-à-dire de l'ensemble des habitants de la Commune ;
- à apporter une réponse aux problématiques communales (enjeux).

Pour ce faire, la FRW propose à la CLDR :

1. Un vote individuel par les membres de la CLDR

Les membres seront invités, **lors de la prochaine réunion de la CLDR**, à donner **individuellement** leurs 15 priorités parmi les 101 projets du PCDR.

La présence à la prochaine réunion, de l'ensemble des membres de la CLDR, est donc primordiale.

Pour aider les membres, un document sera réalisé afin de mettre en avant différents indicateurs (faisabilité, coût, subsides possibles en Développement Rural ou non, et objectifs atteints par chacun des projets). **Les membres de la CLDR demandent que ce document leur soit envoyé, par email, préalablement à la réunion.**

2. Présentation des résultats du vote au Collège et discussions

3. Présentation des résultats du vote et de l'avis du Collège à la CLDR ; discussions et **approbation des trois lots du PCDR par la CLDR.**

Rédaction des fiches-projets

Chacun des 101 projets du PCDR fera l'objet d'une fiche-projet plus ou moins détaillée ; ces fiches-projets sont rédigée par l'auteur de programme Survey & Aménagement. Ces fiches seront relues et approuvées par la CLDR.

Pour rappel, la rédaction de fiches-projet vise à faciliter la réalisation des projets et actions. Le PCDR est un outil de **gestion et de prospective** communale qui :

- **donne accès à des subsides** de maximum 80% pour les projets relevant du Ministre en charge du développement rural (*amélioration du cadre de vie, lieux de rencontre, services à la population...*)
- est un atout dans la recherche d'autres financements (sport, tourisme...).
- De nombreux projets et actions peuvent se réaliser avec peu ou pas de moyens (conférences, brochures...).

La priorisation des projets ainsi que la manière dont les fiches-projets seront rédigées sont édictées dans le Décret relatif au Développement Rural. Ce dernier énonce les étapes à suivre lors de l'Opération de Développement Rural (ODR).

5/ Divers

Le Président de la CLDR, Monsieur Jacquiez, conclut la réunion et invite les membres à partager le verre de la convivialité.

Elise LEPAGE et Céline LEMAIRE,
Fondation Rurale de Wallonie



Commission Locale de Développement Rural

Présences à la réunion du 23 avril 2015



Nom et Prénom	Présent ou excusé
ADAM Raphael, Echevin	Présent
ALAERTS Josiane	Présent
BELOT Philippe, Conseiller communal	/
BERTRAND Jean-Marie	Présent
BLONDIA Michel, Président de CPAS	Présent
CAMBIER Michelle	/
CELLIERE Michel	Présent
CLEMENT Kathy	Excusée
COLLINET Déborah	/
COULONVAUX Stéphane	Présent
DANNEVOYE Christian	/
DEJARDIN Philippe	Présent
DEMOL Luc	Présent
DEROUBAIX Caroline, Echevine	Présente
DESCAMPS Jean-Michel	Excusé
GUILMIN Christian	/
GUISLAIN Christian, Conseiller communal	/
HAMOIR Bénédicte	/
HAYOT Jean-Jacques	Présent
HENRY Noémie	Présente
HERNOUX Christian, Echevin	/
HERNOUX Joël	/
JACQUEMART Bruno	/
JACQUIEZ Pascal, Bourgmestre	Présent



JORDENS Luc	Présent
KEYMEULEN Philippe	/
LARBOUILLAT Wivine	Excusée
LAURENT Antoine	Présent
MABILLE Jérôme	/
MAMBOUR Marcel	/
MARBAIX Alex	/
MARCHAND Marie-Pierre	Présente
MINET Denis	/
OFFROIS Jean-François, Conseiller communal	/
PAULY Michel, Conseiller communal	/
PAULY Xavier	Excusé
RADELET Marcel	/
STEVENS Jacques	Présent
SUPINSKI Charles	Présent
VAN HUMBEECK Claude	Présent
Sabine MAGIS, Administration communale	Excusée
Elise LEPAGE, Fondation Rurale de Wallonie	Présente
Céline LEMAIRE, Fondation Rurale de Wallonie	Présente
Nicolas PERLOT, Survey & Aménagement	Présent
Edgard GABRIEL, DG03 Service extérieur de Ciney	Excusé

Liste des projets approuvée par la CLDR le 27 octobre 2015

Défi ECONOMIE		
1	ACTIONS DE PROMOTION ET DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET COMMERCE LOCAUX	<p><i>Objectif : sensibilisation des habitants pour le maintien des services dans la Commune, redynamisation du commerce local afin de maintenir les services existants.</i></p> <p>Recenser et promouvoir les entreprises et commerces locaux : publications dans le bulletin communal, création d'un annuaire des commerces locaux.</p> <p>Mise en valeur des produits locaux ; Promotion des produits locaux lors des camps scouts ; organisation d'un marché du terroir 1 ou 2 fois par an,...</p> <p>Organisation d'un deuxième marché annuel (Pireuse + marché uniquement avec des produits de bouche) ou mensuel (comme à Viroinval). Faire la promotion de « La Grelinette ».</p> <p>Créer une Maison de l'artisanat « active » : centralisation de différents corps de métiers tels que les menuisiers, chauffagistes... Avec un numéro centralisé : <i>les habitants pourraient appeler ce numéro et un secrétaire les orienterait vers les artisans disponibles (pour une vitre cassée, une fuite sanitaire...).</i> Cela permettrait également de voir pour quels corps de métiers il y a pénurie et d'encourager des jeunes à se former et à se lancer comme indépendant.</p> <p>Création d'un guichet d'entreprise. <i>Objectifs : Soutenir les indépendants et le démarrage d'entreprise. Attirer des services, commerces, entreprises pour lesquels il y a une demande (clients et marché potentiel) en soutenant et favorisant leur installation : incitations, facilités administratives, octroi d'une aide... Encourager les artisans et les jeunes à se lancer comme indépendants : aides administrative pour les démarches, aide financière... Développer les commerces ambulants pour offrir des services aux aînés qui ont des problèmes de mobilité. Développer l'Horeca dans la Commune. Développer l'offre en hébergement (gîtes). Pour cela il faut tout d'abord attirer des touristes et des habitants. Développer l'agrotourisme et la création de chambres d'hôtes dans la Commune en informant (normes, possibilités...). Encourager les agriculteurs à se diversifier (produits locaux, gîtes à la ferme...) afin de répondre à une demande croissante (circuits courts, agro-tourisme...). Développer/Créer de l'emploi sur la Commune afin de maintenir les jeunes dans la Commune. Développement dans la filière du bois. Développer des formations dans les métiers du bois (ressource communale importante).</i></p> <p>Octroi de facilités administratives et financières pour favoriser l'installation de services, commerces et entreprises. <i>Objectifs : Soutenir les indépendants et le démarrage d'entreprise. Attirer des services, commerces, entreprises pour lesquels il y a une demande (clients et marché potentiel) en soutenant et favorisant leur installation : incitations, facilités administratives, octroi d'une aide... Encourager les artisans et les jeunes à se lancer comme indépendants : aides administrative pour les démarches, aide financière... Développer les commerces ambulants pour offrir des services aux aînés qui ont des problèmes de mobilité. Développer l'Horeca et l'offre en hébergement (gîtes) sur la Commune (mais pour cela il faut tout d'abord attirer des touristes et des habitants). Développer l'agrotourisme et la création de chambres d'hôtes dans la Commune en informant (normes, possibilités...). Encourager les agriculteurs à se diversifier (produits locaux, gîtes à la ferme...) afin de répondre à une demande croissante (circuits courts, agro-tourisme...). Développer/Créer de l'emploi sur la Commune afin de maintenir les jeunes dans la Commune. Développement dans la filière du bois. Développer des formations dans les métiers du bois (ressource communale importante).</i></p> <p>Mise en place d'une procédure d'octroi des terrains agricoles communaux aux agriculteurs locaux : Privilégier les agriculteurs locaux lors de la mise en location des parcelles communales afin de maintenir des fermes dans la commune et favoriser l'installation des jeunes agriculteurs. <i>Soutenir et défendre l'agriculture afin de maintenir des fermes dans la commune et maintenir le cachet actuel de la Commune. Soutenir l'agriculture familiale en favorisant l'installation des jeunes agriculteurs.</i></p>
2	CRÉATION D'UNE VITRINE DES PRODUITS LOCAUX AU CARMEL	Création d'un comptoir du pays pour la promotion des produits locaux au Carmel car une permanence y est assurée (ou redynamiser celui de Soulme), ouvert un jour par semaine. Comptoir qui serait géré par la Commune et des bénévoles. Veiller à une bonne promotion de ce point de vente. Attention à la concurrence. Mise en valeur des produits locaux ; Promotion des produits locaux lors des camps scouts.
3	CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DES INDÉPENDANTS ET COMMERÇANTS	Création d'une Association des indépendants et commerçants. <i>Maintenir les commerces existants en redynamisant le commerce local.</i> <i>Faiblesse de l'AFOM : Absence de structure communale pour analyser la problématique économique et rechercher des solutions.</i>

4	CRÉATION D'UN ATELIER RURAL	Construction d'un atelier rural pour soutenir le démarrage d'entreprises <i>Subventions Développement Rural possibles. Développer/Créer de l'emploi dans la Commune afin d'y maintenir les jeunes. Soutenir les indépendants et le démarrage d'entreprise.</i>
5	CRÉATION D'UN ZONING ARTISANAL	Création d'un zoning artisanal afin d'accueillir quelques entreprises et industries légères (TPE et PME), d'inciter les indépendants à venir s'installer... <i>En collaboration avec le BEP (Bureau Economique de la Province). Développer/Créer de l'emploi dans la Commune afin d'y maintenir les jeunes. Soutenir les indépendants et le démarrage d'entreprise. Attirer des services, commerces, entreprises pour lesquels il y a une demande (clients et marché potentiel) en soutenant et favorisant leur installation. Encourager les artisans et les jeunes à se lancer comme indépendants... Faiblesse de l'AFOM : Aucune entreprise sur la Commune. Manque d'industries. Absence de zoning pour favoriser l'installation d'entreprises. Faiblesse de l'AFOM / Survey&Aménagement : Peu de zone d'activité économique (18 ha soit 0,2% du territoire).</i>
6	AMÉNAGEMENT DE LOCAUX POUR L'EFT CHARLEMAGNE AU CARMEL	Aménager des locaux supplémentaires pour l'EFT Charlemagne (formations et boulangerie-pâtisserie) dans le domaine du Carmel (un bureau et une salle de réunion/d'information).
7	RÉFECTION ET ENTRETIEN DES VOIRIES AGRICOLES	Service aux agriculteurs et itinéraire de promenade.
8	CRÉATION D'UN CENTRE DE SÉMINAIRE POUR LES ENTREPRISES AU CARMEL	Création d'un centre de séminaire pour les entreprises dans le domaine du Carmel : organisation de Team building pour les entreprises (dans le style du domaine Massemble à Heer-Agimont). Via un partenariat public/privé (partenariat avec une entreprise événementiel). Potentiel de la région pour ce type de services : accessibilité de la commune, cadre de vie et calme / Développement du Carmel pour le tourisme d'affaire, avec des activités sportives... Valorisation du centre d'hébergement.
9	CREATION DE LOGEMENTS INSOLITES COMMUNAUX	Création de « logements insolites » : cavernes, yourtes, cabanes dans les branches, dans les Eglises désacralisées... ; Faiblesse de l'AFOM / Survey & Aménagement : Pas d'augmentation claire du nombre de nuitée depuis 2007 (des arrivées en hausses mais des nuitées relativement stables depuis 2007). Susciter la création d'hébergements touristiques dans la Commune ; Développer des infrastructures touristiques (gîtes, commerces, cafés...) afin que les touristes logent et se restaurent. Le tourisme vert à lui seul (promenades...) n'amène aucune retombée financière ; Favoriser l'aménagement de gîtes à la ferme (encourager les agriculteurs à se diversifier dans les produits locaux, gîtes à la ferme... afin de répondre à une demande croissante pour les circuits courts, agro-tourisme...).
10	CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR LES MOTOR-HOME	2 ou 3 places avec aire de services (eau, électricité et vidanges). Localisations proposées : au Carmel à Matagne-la-Petite , à Gochenée près du point touristique et près du local de balle-pelote à Matagne-la-Grande. Doische en zone prioritaire n°2 = 60% du CGT.
11	CRÉATION D'UNE ZONE DE BAINNADE DANS L'HERMETON	Faiblesse de l'AFOM : Interdiction de baignade sur l'Hermeton (suite aux lobbys des pêcheurs). <u>Pourtant, certains s'y baignent ; mieux vaut donc encadrer une zone bien déterminée afin de faire face aux infractions et incivilités.</u> Création d'une zone de baignade (un site bien déterminé) le long de l'Hermeton (pas tout le long de l'Hermeton mais dans une zone définie, partenariat à trouver avec les sociétés de pêche). Localisation proposée : à Gochenée par exemple <u>Veiller au respect et à la protection de l'environnement dans la mise en place de ce projet.</u>
12	AMÉNAGEMENT DE L'ÉTANG DU GRAND BU À NIVERLÉE EN ZONE DE PÊCHE	Création d'une zone de pêche réservée aux touristes et aux habitants ; sur l'Hermeton ou en étang (ex : étang du Grand Bu à Niverlée). La demande existe de la part des touristes. Etang communal, à remettre en état (curage...). Aménagement des abords de l'étang, de la zone... <u>Veiller au respect et à la protection de l'environnement dans la mise en place de ce projet.</u>
13	CRÉATION D'ESPACES D'ACCUEIL POUR LES TOURISTES (TENTES, TOILETTES, BIVOUAC)	Pictogramme, référencement. Avec toilettes sèches et aires de pique-nique... pour les promeneurs de passage (une nuit). Création de toilettes sèches pour les touristes, à Soulme et à Doische ; en veillant à leur entretien ; Développer l'offre en logements pour les promeneurs du Chemin de Compostelle (il y a une demande) => Aménagement d'un lieu d'accueil pour les tentes le long du chemin de compostelle, rue des ruelles à Doische Localisations proposées : sur l'ancien cimetière de Doische + au Carmel à Matagne-la-Petite. Promotion des gîtes d'étapes => Amélioration du référencement lié au chemin de Saint-Jacques de Compostelle à Doische (hébergements, gîtes d'étapes...).
14	CRÉATION D'UN ACCROBRANCHES	Création de circuits accrobranches, avec tyrolienne... Localisation proposée : dans le bois de Niverlée, entre Gimnée, Niverlée et Romérée, près de l'étang du Grand Bu.

15	<p>CRÉATION DE CIRCUITS DE PROMENADES PÉDESTRES ET CYCLISTES THÉMATIQUES AFIN DE METTRE EN VALEUR LES ÉLÉMENTS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE => <u>Regroupement de 3 projets</u></p>	<p>DEVELOPPEMENT DE CIRCUITS DE PROMENADES PEDESTRES : Identifier les points d'intérêt sur la Commune et créer des boucles de promenades via la réouverture de certains sentiers. Création de boucles de promenades pédestres (réseau point nœuds) via la réouverture de certains sentiers, en collaboration avec Hierges et Foische (avec différentes difficultés, créer des petites boucles pour les familles...). Développer des promenades dans le village de Soulme (tourisme), vers Morville et vers Surice. Création de circuits de randonnées dans les bois pour les touristes (aménagement et balisages de sentiers forestiers) ; (Les habitants connaissent les bois et non pas besoin de sentiers pour aller s'y balader) ; Promotion de ces promenades via la « Forêt du Pays de Chimay » (massif forestier). Une carence en matière de promenades forestières.</p> <p>DEVELOPPEMENT DE CIRCUITS DE PROMENADES CYCLISTES : Baliser la vallée de l'Hermeton pour les trails VTT ; Création d'un itinéraire cycliste néerlandophone qui relierait les villages de Surice, Soulme, Verve et Fagnolle => Projet en cours - Partenariat entre la Fédération du Tourisme de la Province de Namur et l'ABSL des Plus Beaux Villages de Wallonie ; Création de boucles de promenades cyclistes (réseau point nœuds) via la réouverture de certains sentiers, en collaboration avec Hierges et Foische (avec différentes difficultés, créer des petites boucles pour les familles...). Création de circuits vélos pour découvrir les jardins remarquables dans les 10 villages (avec Luc Noël et les Pouces Verts) ; Création d'un réseau Point Nœud sur la Commune, en lien avec les Communes limitrophes et le réseau « 1000 bornes ». <i>Opportunités : création de liaisons entre les sentiers et le Ravel afin de créer des circuits de promenades et d'augmenter leur utilisation. « 2016 : année du vélo » en Région wallonne. Menace : différencier les offres de sentiers pour éviter la confrontation des usagers (piétons, motos, cavaliers...). Organiser une journée de balade vélo ou VTT entre les 2 vallées (Ravel, voie verte, Hermeton) avec un repas à midi.</i> Création de circuits de randonnées dans les bois pour les touristes (aménagement et balisages de sentiers forestiers) ; (Les habitants connaissent les bois et non pas besoin de sentiers pour aller s'y balader) ; Promotion de ces promenades via la « Forêt du Pays de Chimay » (massif forestier).</p> <p>CRÉATION DE PARCOURS THÉMATIQUES AFIN DE METTRE EN VALEUR LES ÉLÉMENTS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE : Connecter les éléments « secondaires » afin de constituer un réseau cohérent et attractif pour les touristes (étant donné l'absence d'une attraction touristique « majeure » susceptible d'attirer les foules sur le territoire) ; Scénariser le territoire pour créer un maillage entre les lieux secondaires / à trouver. Dégager de nouvelles thématiques à mettre en valeur (via des promenades par exemple) : bâtiments, tourisme de mémoire, points de vue remarquables... ; Réunir les points de vue et les sites remarquables par un parcours, une mise en valeur, une promenade, trouver quelque chose d'insolite pour faire visiter les sites (ex : une œuvre d'art sur chaque site en collaboration avec les artistes régionaux) et rouvrir certains sentiers.</p>
16	<p>CREATION DE CIRCUITS DE PROMENADES EQUESTRES</p>	<p>Différencier les offres de sentiers pour éviter la confrontation des usagers (piétons, motos, cavaliers...). Voir la « Forêt du Pays de Chimay » (massif forestier).</p> <p>Création de haltes pour les cavaliers : Pictogramme, référencement. Avec toilettes sèches et aires de pique-nique... (voir projet « CRÉATION D'ESPACES D'ACCUEIL POUR LES TOURISTES (TENTES, TOILETTES, BIVOUAC) »). Développement du tourisme équestre (promenades balisées, haltes adaptées, gîtes d'accueil pour les cavaliers...).</p>
17	<p>CRÉATION D'ITINÉRAIRES BALISÉS POUR LES QUADS</p>	<p>Dans les bois communaux. Pictogramme, référencement.</p> <p><u>Veiller au respect et à la protection de l'environnement dans la mise en place de ce projet.</u></p>
18	<p>DEVELOPPEMENT DE L'OFFICE DU TOURISME</p>	<p>Améliorer la visibilité de l'Office du Tourisme : en installant un « auvent » et par un fléchage le long des routes principales (le problème : les heures d'ouvertures font que parfois l'O du T est fermé...) ; Créer un site Internet pour l'Office du Tourisme ou mettre les informations sur le site Internet communal (hébergements, monuments...) ; Augmentation du financement de l'Office du Tourisme pour améliorer la promotion touristique de l'entité ; Engager une personne à temps-plein pour l'Office du Tourisme (2 mi-temps afin de coordonner les congés et temps de travail) afin de pouvoir augmenter les heures d'ouvertures de l'O du T ; Instauration d'une taxe de séjour (1 euro par nuitée) pour développer l'Office du tourisme, éditer des brochures de promotion... ; Faire connaître l'Office du Tourisme auprès des habitants, améliorer sa visibilité, faire connaître ses activités, redorer son image de marque ;</p>
19	<p>CRÉATION D'UN POINT INFORMATION-TOURISTIQUE À GOCHENÉE</p>	<p>Aménager un point touristique à Gochenée (fort fréquenté par les touristes) dans l'ancienne morgue, à côté de la salle de Gochenée. Y déposer des dépliants, des informations touristiques, deux bancs et une table... Il faudrait changer les châssis du bâtiment et raser le garage ; => pas de permanence de l'Office du Tourisme mais un lieu d'information touristique.</p>
20	<p>ELABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE TOURISTIQUE</p>	<p>Afin d'étudier les perspectives et développement touristique de la Commune ; avec une vision transcommunale.</p>
21	<p>ACTIONS DE PROMOTION TOURISTIQUE DE L'ENTITÉ</p>	<p>Une information plus « claire », moins dispersé, l'aspect pédagogique à développer... Rejoindre et se connecter avec les différents réseaux (motos, pêche, équestre...) ; Réfléchir à l'opportunité de rejoindre la « Forêt du Pays de Chimay » pour la promotion du massif forestier (revoir la position, voir le coût par rapport aux bénéficiaires).</p>

		<p>Solliciter les appels à projets pour développer le tourisme (en fonction de l'investissement local nécessaire ; pour la mise en valeur, animations, infrastructures...).</p> <p>Amélioration du référencement lié au chemin de Saint-Jacques de Compostelle à Doische (hébergements, gîtes d'étapes...) ; Créer des événements fédérateurs, pour développer le tourisme et l'Horeca (ex : marché de produits locaux comme à Nismes) ; Organiser des événements ponctuels le long du Ravel afin de faire connaître la Commune aux touristes (installer une tonnelle avec un bar et y distribuer des dépliants, mise en valeur des clubs sportifs lors de roller parade par exemple, mise en valeur des associations...) ; Créer des interactions avec les Communes voisines (Viroinval, Philippeville, Couvin). Faire connaître/Informer les habitants sur les activités, festivités, services, Administration communale... existants dans la Commune (site Internet, « Doische Pratique »...), mais aussi dans toute la région ;</p> <p>Lancer un appel pour créer un réseau de « Greeters » sur la Commune afin de développer l'offre d'accueil des touristes (habitants ambassadeurs qui font découvrir leur région en présentant son ambiance, ses coups de cœur, le point de vue des locaux ; offre complémentaire à celle des guides touristiques...) / En lien avec la Fédération Touristique de la Province de Namur ; => Ce projet ne fait pas l'unanimité ; Le réseau greeters fonctionne surtout dans les grandes villes ; pour proposer une offre différentes que les guides touristiques (qui eux font des recherches, historiques...)</p> <p>Faire la publicité des lieux d'accueils (gîtes, camps scouts...) ; Réalisation d'une enquête pour mieux appréhender les nuitées sur la Commune : auprès des propriétaires de gîtes, scouts, promeneurs de Saint Jacques de Compostelle... A quelles périodes ? Week-ends d'affluence ? ... afin de développer l'offre d'hébergement et de mettre en place des activités adaptées et des événements.</p> <p>Documenter et signaler le site gallo-romain de Matagne-la-Grande (Bois des Noëls) ; Passé artisanal et industriel de l'entité méconnu (carrières de marbre, culture du houblon , anciens moulins à eaux, poudrières etc.).</p> <p>Développement de panneaux touristiques pour les touristes et randonneurs (informations sur les points d'intérêts du village tel que l'architecture, l'environnement et les éléments du patrimoine, les commerçants et indépendants, les promenades...) avec des renvois entre les différents villages (création d'un circuit entre les villages) : panneaux indicateurs à placer le long du Ravel (bornes km, carte, nom du village) et à l'entrée de chaque village ; Création de « Relais Information Service » (= grand panneau d'information) ; Développer une signalétique en wallon (français, anglais, néerlandais et wallon). ; Utilisation de QRCode sur les panneaux touristiques, qui renvoi vers un site Internet avec les informations sur le village, son histoire... ;</p> <p>Installation d'un panneau d'affichage numérique, le long du Ravel, pour annoncer les événements et activités touristiques.</p> <p>Création d'un point info Mobile pour l'information du grand public (tourisme...). Lors des manifestations locales. [bus qui se déplace lors des manifestations locales, pour faire, notamment, la promotion touristique].</p>
22	<p>SENSIBILISATION DES HABITANTS AU CADRE DE VIE ET AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</p>	<p>Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et à leur qualité de vie (sensibilisation à poursuivre et à accentuer), faire comprendre et accepter aux (nouveaux) habitants qu'il y a des inconvénients et des avantages à la vie rurale et agricole.</p> <p>Organiser des activités pour faire découvrir et sensibiliser les enfants et les adultes au respect de l'environnement et des ressources naturelles (notamment dans les écoles, via les classes vertes Oxyjeunes, des balades...) ; Faire découvrir les sites naturels en organisant des visites de terrain avec les écoles ; Expliquer aux citoyens la gestion différenciée des espaces verts par la Commune suite à l'interdiction de pulvérisation par les pouvoirs publics ; Information de la population sur les périmètres et règles applicables dans les sites protégés (Natura 2000 etc) ; Cours de civisme, sensibilisation des habitants dans le feuillet communal...</p> <p><i>Faiblesse de l'AFOM / Survey & Aménagement : Pas de conseiller en environnement ni en énergie</i></p>
23	<p>AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DES SITES NATURELS D'INTÉRÊT PAYSAGER</p>	<p>Création de points de vue, tables d'observations.</p> <p>Créer une tour d'observation (point de vue) à la Tienne de Romerée (à l'endroit où avait lieu les relevés météo) et en faire une attraction touristique (comme la Tour du Millénaire à Gedinne sur la Croix-Scaille au sommet de la région des Ardennes qui attire de nombreux touristes)</p> <p><i>Aménager et mettre en valeur les sites naturels d'intérêt paysager. Vers une meilleure valorisation des paysages, périmètres ADESA, périmètres d'intérêts paysager, points de vue remarquables...</i></p>
24	<p>ACTIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</p>	<p><i>Une action à la fois ; exemple : mettre l'accent sur un axe à chaque saison.</i></p> <p>Préserver et entretenir le cadre de vie, la ruralité, l'agriculture, l'environnement, les zones vertes... <i>La nature est un potentiel à exploiter sur la Commune, pour faire venir les touristes et dynamiser l'économie locale.</i></p> <p>Rentrer des projets dans le cadre des différents appels à projet. Introduire des projets Biodibap afin de subsidier des projets dans la Commune. Mais surtout informer la population sur les actions entreprises par la Commune pour la protection de l'environnement.</p> <p>Réduire l'utilisation de produits phytos dans la Commune, notamment dans les cimetières => Création de cimetières et prés fleuris. Avoir une gestion des ressources naturelles respectueuse de l'environnement afin de maintenir l'attrait touristique de la Commune (en gestion différenciée). Réduction</p>

		<p>des produits phytos agricoles. Défendre une agriculture moins industrialisée, plus respectueuse de la nature. => Organiser des séances d'information pour les agriculteurs. Sensibiliser les habitants à l'utilisation des produits phytos en les informant sur les produits alternatifs, via le bulletin communal par exemple. <i>Les agriculteurs pourraient être des partenaires afin d'expliquer aux citoyens la pulvérisation.</i> Informer les habitants sur ce que fait la Commune en matière de Gestion différenciée des espaces verts suite à l'interdiction de pulvérisation par les pouvoirs publics.</p> <p>Information de la population sur les périmètres et règles applicables dans les sites protégés (Natura 2000 etc).</p> <p>Epurier les eaux usées sur la Commune via le suivi du plan d'épuration (notamment à Matagne-la-Grande, Niverlée et Vodelée).</p> <p>Entretien des fossés et ruisseaux ; Veiller à l'entretien des berges le long de l'Hermeton ; Lutter contre les plantes invasives (notamment le long de l'Hermeton) => Réintégrer le Contrat Rivière Haute Meuse (avec des objectifs de résultats). [Le Contrat de Rivière consiste à mettre autour d'une même table tous les acteurs de la vallée, en vue de définir consensuellement un programme d'actions de restauration des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin.]</p> <p>Adhésion de Doische au Plan Maya afin de bénéficier de subsides pour la mise en place de projets (ruches...). [Actions de protection et de sensibilisation aux abeilles]</p> <p>Mise en place de l'opération Combles et Clochers [Subsides aux communes pour la réalisation d'aménagements favorisant l'occupation des combles et clochers de bâtiments publics par les chauves-sousis, chouettes effraies, choucas et martinets noirs. Permet de maintenir, restaurer ou créer un vaste réseau de gîtes favorables à la reproduction.]</p> <p>Extension du Parc naturel de Viroin-Hermeton sur la commune de Doische => Ce projet ne fait pas l'unanimité (avis positifs et avis négatifs) : pas de plus-value touristique majeure par rapport au coût ;</p>
25	MISE EN PLACE D'UN PCDN AVEC CARTOGRAPHIE DU RESEAU ECOLOGIQUE	<p>[Programme d'action qui sert à maintenir , développer et restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux (associations, citoyens, pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, commune...). Chaque commune élabore et développe son propre plan selon les caractéristiques des milieux et des acteurs présents sur son territoire.]</p> <p>La diversité paysagère justifie la création d'une étude de biodiversité qui permettrait de sensibiliser la population aux richesses écologiques de la Commune.</p>
26	PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	<p>Préserver, entretenir, restaurer et mettre en valeur le patrimoine, notamment pour développer le tourisme (opportunité).</p> <p>Mettre en valeur le petit patrimoine public (fontaines, bacs à eaux...) via des appels à projet patrimoine et Interreg, via « été solidaire »...</p> <p>Désigner des citoyens volontaires pour surveiller régulièrement l'entretien du petit patrimoine</p> <p>Faire respecter le patrimoine => Poursuivre et donner des amendes pour le manque de respect du petit patrimoine ;</p> <p>Réfléchir à laisser aujourd'hui, pour le futur, des éléments du « petit patrimoine d'aujourd'hui » ;</p> <p>Renommer une rue de Gochenée en hommage à Alphonse Balat (<i>architecte des serres de Laeken qui est né dans le Quartier du Centre, près de l'Eglise</i>) ; Entretien l'Eglise de Soulme (<i>qui manque d'entretien</i>) via la fabrique d'Eglise ; Réparer les vitraux de l'Eglise de Vodelée (<i>qui est en mauvais état</i>) via la fabrique d'Eglise.</p>
27	RÉALISATION D'UN INVENTAIRE DES SENTIERS COMMUNAUX	<p>Travail d'inventaire des sentiers communaux + Priorisation + réhabilitation</p> <p>Remettre en valeur et entretenir les (anciens) sentiers. => Réouvrir certains (pas tous) vieux sentiers (qui ont été accaparés par les agriculteurs) afin de sécuriser les promeneurs en leur offrant des itinéraires hors des routes provinciales. => Réaliser un inventaire des sentiers utilitaires/touristiques et ensuite prioriser leur entretien (en fonction de critères) ;</p> <p>Création de liaisons entre les sentiers et le Ravel afin de créer des circuits de promenades et d'augmenter leur utilisation. Différencier les offres de sentiers pour éviter la confrontation des usagers (piétons, motos, cavaliers...).</p>
28	ENTRETIEN DU SENTIER ENTRE SOULME ET LE HAMEAU DE LA CHAMPELLE	<p>Entretien du sentier entre Soulme et le hameau de la Champelle (le sentier qui relie la rue des Pachis à la rue des Falgeottes et qui permet ensuite d'emprunter le sentier de la vallée de l'Hermeton). Faire un ponton. Importance touristique de ce sentier.</p>
29	REFECTION DU CHEMIN « ROUTE DE LA SABLONNIÈRE » À VODELÉE	<p>Réfection du chemin « Route de la Sablonnière » à Vodelée (l'un des tronçons de la rue Voye d'En-Haut à Vodelée qui est détérioré), un chemin utilisé par les promeneurs et les agriculteurs.</p>
30	REFECTION DU SENTIER DE « LA FALIZE » À SOULME	<p>Réhabiliter le sentier de promenade dit de « La Falize » à Soulme (qui relie le chemin de l'Hermeton à la rue des Granges, en passant dans le bois de la Falize et son captage) (tracé voir PV Info-Consult) ;</p>
31	SÉCURISATION DES TRAVERSÉES DU RAVEL SUR LES AXES ROUTIERS	<p>Sécurisation des traversées du Ravel sur les axes routiers, notamment rue du Crestia à Doische et sur la Nationale à Petit-Doische.</p>

32	EMBELLISSEMENT DES VILLAGES	<p>Améliorer l'entretien des espaces communaux (tontes...) et la propreté des villages => Engager des cantonniers de village pour nettoyer les rues régulièrement, les accotements, mettre à jour les valves... ; Faire appel au volontariat pour l'entretien des petits espaces publics ; Sanctionner le manque d'entretien et de propreté des espaces privés ; Informer les habitants sur l'entretien des usoirs.</p> <p>Embellir les villages pour rendre la Commune plus attrayante et plus attractive (bacs à fleurs, mise en valeur des arbres remarquables... etc), rendre les villages plus accueillants ; Pousser les habitants, les entreprises et les associations à entretenir et à embellir les villages (initiatives privées et publiques), à entretenir les espaces privés (haies, propreté...), à fleurir leurs habitations... => Se servir des services existants et des atouts (exemple : l'école d'horticulture pourrait fleurir les villages et améliorer les parterres de fleurs) ; Création de cimetières et prés fleuris ; Organiser un concours de façades fleuries, distribuer des fleurs...</p> <p>Embellir le cimetière de Doische (aménager des espaces verts, planter des sapins, veiller à la propreté, adapter les alentours pour le stationnement des véhicules et pour l'accès aux piétons,...) ; Aménager des espaces verts dans tous les villages (arbres, haies...), notamment à Vodelée et à Gochenée, afin d'améliorer le cadre de vie et d'être plus proche de la nature. Faire démonter ou restaurer les bâtiments (privés) qui sont en ruine à Vodelée afin d'embellir le village, surtout s'ils menacent la sécurité. Déplacer la cabine à haute-tension qui se trouve dans le centre du village de Gochenée afin de réduire les risques sur la santé et améliorer la beauté du village. Aménager à cet endroit un espace public avec une fontaine => Ce projet ne fait pas l'unanimité. Cacher, changer d'endroit ou enfouir les bulles à verres dans le village de Soulme => Ce projet ne fait pas l'unanimité.</p> <p>Création d'une serre [Pour qui ? Pour quoi ? Quel est l'objectif ?]</p> <p>Avoir une gestion des ressources naturelles respectueuse de l'environnement afin de maintenir l'attrait touristique de la Commune (en gestion différenciée).</p> <p>Réhabiliter le site PRB à Matagne-la-Grande, qui est un chancre en ruine.</p>
33	AMELIORATION DE LA PROPLETE ET LUTTE CONTRE LES INCIVILITES	<p>Veiller à la propreté de la voirie et pallier aux manquements (notamment de certains agriculteurs) ;</p> <p>Installer des nasses à canettes le long des routes (notamment dans la rue du Bois des Moines à Gimnée) ; Augmenter le nombre de poubelles publiques ; => Ces projets ne font pas l'unanimité</p> <p>Sanctionner les incivilités (déchets sauvages) ; => Augmenter la présence de l'agent constatateur ; Augmenter les amendes et mettre en place des heures de Travail d'Intérêt général (peine alternative à l'amende financière) ;</p> <p>Mise en place du système « Wallo'net » = Engagement de personnel pour l'entretien de l'environnement et du cadre de vie via le programme « Wallo'net » (aide financière de la Région wallonne).</p>
34	CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR BOIS-ÉNERGIE	<p>Création d'un réseau de chaleur bois-énergie (valorisation locale du bois). Pour chauffer les services dans le centre de Doische ou pour alimenter le zoning artisanal. Développement dans la filière du bois. Développer des formations dans les métiers du bois (ressource communale importante).</p>
35	CRÉATION D'UNE ÉOLIENNE CITOYENNE	<p>Développer les énergies renouvelables ; Création d'une éolienne citoyenne dans la zone de Niverlée (dans le cadre du centre sportif) ; => Ce projet ne fait pas l'unanimité / Menace de l'AFOM : Implantation d'éoliennes dans le paysage (impact paysager).</p> <p>Il existe une zone à Niverlée et une zone à Gochenée-Vodelée.</p>
Défi SERVICES & POPULATION		
36	AMÉLIORATION DE LA PUBLICITÉ DES ACTIVITÉS ET SERVICES	<p>Faire connaître/Informer les habitants sur les activités, festivités, services, Administration communale... existants dans la Commune (site Internet, « Doische Pratique »...), mais aussi dans toute la région. Créer des interactions avec les Communes voisines (Viroinval, Philippeville, Couvin).</p> <p>Faire connaître les services du CPAS auprès de tous les habitants (les bénéficiaires ne sont pas seuls à pouvoir y avoir accès) et sensibiliser les habitants pour lutter contre les préjugés.</p> <p>Faire la promotion du taxi social du CPAS. Améliorer le système de taxi social, principalement à destination des personnes âgées et/ou démunies (<i>augmenter le nombre de prestataires, leur disponibilité, une meilleure organisation, faciliter l'accès à ce service, promouvoir ce service par une meilleure information à la population...</i>).</p> <p>Promouvoir les activités du Centre culturel.</p> <p>Faire connaître les services de Mobilesem et dynamiser son utilisation par la population (ex : <i>aide au permis de conduire.</i>)</p> <p>Augmenter la présence de l'agent de quartier et les heures d'ouvertures du poste de proximité. <i>Plus de proximité avec les agents de quartier (les habitants ne connaissent pas tous leur agent) afin, notamment, de résoudre les conflits de voisinage.</i></p> <p>Faciliter l'accès à Internet et aux multimédias pour les habitants (lutter contre la fracture numérique) en orientant les demandeurs vers les services existants (formations à Couvin, à Viroinval, à Philippeville...). Organiser des formations en informatique pour les seniors (Internet, mail, classement des photos...) via une « personne-référence » sous la forme d'un échange mutuel et intergénérationnel de services (<i>de type Service d'Echange Local</i>).</p>

		<p>Amélioration de la publicité des offres d'emploi et des formations : <i>Aider les jeunes dans leurs recherches de formation et d'emploi, faire connaître les offres d'autres communes, notamment les offres d'emploi françaises (communes frontalières), favoriser la mobilité pour l'accès aux formations dans d'autres communes, sensibiliser les jeunes à l'assiduité dans leurs formations (se former pour avoir un métier), développer des formations dans les métiers du bois (ressource communale importante).</i></p> <p>Développement du Carmel : Le Carmel doit être le bâtiment centralisateur de différentes activités. Promotion du domaine du Carmel (salles, hébergement...) ; Valoriser et développer le domaine du Carmel à Matagne-la-Petite (locaux, développer les classes vertes d'Oxyjeunes...). Changer l'appellation du domaine du « Carmel » car il a une connotation trop religieuse ; Marketing (vidéo, référencement salle mariage...).</p> <p><i>Survey&Amenagement : Le Carmel, une infrastructure offrant des services variés et de qualité à valoriser. Un véritable atout pour l'entité.</i></p> <p>Information des habitants à propos du guichet énergie, des primes régionales... afin d'encourager l'isolation, les économies d'énergie... et ainsi alléger les factures énergétique des habitants.</p> <p>Actualisation du « Doische Pratique » (services et commerces, vie rurale et agricole de la Commune, activités et évènements, démarches administratives...).</p>
37	MAINTIEN DES ÉCOLES DE VILLAGE	Maintien et développement des services : repas, garderie, activités... pour le maintien des 3 écoles communales (maternelles et primaires) et de l'école secondaire.
38	SOUTIEN AUX ACCUEILLANTES D'ENFANTS (infrastructures et soutien financier)	<p>Favoriser/Encourager l'accueil de la petite enfance et l'installation de gardiennes ONE : aménagement d'infrastructures et soutien financier (subsidés)</p> <p><i>Faiblesses de l'AFOM / Survey & Amenagement : Mauvais taux de couverture au point de vue accueil de la petite enfance. Pas de Maison communale d'accueil de l'enfance ni de crèche sur la Commune.</i></p> <p><i>Opportunité de l'AFOM / Survey & Amenagement : Créer davantage de lieux d'accueil de la petite enfance afin de maintenir la population dans les villages.</i></p>
39	CRÉATION D'UNE CRÈCHE COMMUNALE	<p>Créer une crèche. <i>Via un partenariat public-privé Au Carmel.</i></p> <p><i>Favoriser l'accueil de la petite enfance. Faiblesses de l'AFOM / Survey & Amenagement : Mauvais taux de couverture au point de vue accueil de la petite enfance. Pas de Maison communale d'accueil de l'enfance ni de crèche sur la Commune. Opportunité de l'AFOM / Survey & Amenagement : Créer davantage de lieux d'accueil de la petite enfance afin de maintenir la population dans les villages.</i></p> <p><u>Attention au soutien aux accueillantes d'enfants. La création d'une crèche doit répondre à un besoin clairement identifié et non courrucer les initiatives privées.</u></p>
40	EXTENSION ET AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VODELÉE	Réaliser plusieurs aménagements à l'école de Vodelée : aménager le réfectoire (<i>qui se trouve en sous-sol</i>) en aménageant une mezzanine au-dessus de la première classe à droite ou en construisant une extension, installer des jeux dans la pelouse, un préau et construire une salle de gym (actuellement les cours se font dans la salle privée « La Grange »). Salle de gym non nécessaire si le hall-sportif est créé, dans ce cas les cours se donneront là-bas (bus).
41	ACHAT D'UN MINI-BUS COMMUNAL	<p>Achat d'un mini-bus (20 places) pour les déplacements entre les écoles, activités culturelles, excursions, piscine, vers le hall-sportif...</p> <p><i>Subsidés possibles pour le véhicule et paiement du salaire du chauffeur par des initiatives privées ou la Commune.</i></p> <p>Créer un réseau de petits bus réguliers vers les gares et lignes de bus rapides. Organiser un « bus navette » communal permettant aux citoyens (surtout aux personnes âgées et/ou défavorisées) de se rendre dans un centre commercial. Créer une ligne de bus pour desservir les village de Soulme (pas d'arrêt).</p> <p><i>Faiblesse de l'AFOM : Manque de services de mobilité pour l'accès à l'emploi, aux services et pour les seniors. Faiblesses de l'AFOM / Survey & Amenagement : Absence d'une ligne ferroviaire sur le territoire. Eloignement des gares (25min). 2 villages non desservis (Niverlée et Soulme) et coupure Nord/Sud. Un réseau TEC essentiellement calé sur les horaires scolaires.</i></p>
42	DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET SERVICES POUR LES SENIORS	<p>Organiser des activités pour les seniors (+60 ans) dans tous les villages (organiser une tournante entre les villages, organiser des activités pour réunir les seniors de tous les villages).</p> <p>Création d'un « comité des seniors » : Favoriser la mise sur pied d'un « comité des seniors » dans l'entité qui se prendrait en charge, se créerait une dynamique et proposerait des services à la demande (repas, activités intergénérationnelles...).</p> <p>Créer un club « Tamalou » pour mettre en place des activités pour les seniors dans le village (de Romérée).</p> <p>Développer un maximum d'activités pour les seniors.</p> <p>Organiser des formations pour enseigner aux seniors l'usage de la tablette, du Smartphone... via une « personne-référence » sous la forme d'un échange mutuel de services (<i>de type Service d'Echange Local</i>).</p> <p>Organiser des formations en informatique pour les seniors (Internet, mails, classement des photos...) via une « personne-référence » sous la forme</p>

		d'un échange mutuel de services (<i>de type Service d'Echange Local</i>). Augmenter les services d'aides aux seniors afin de maintenir la population âgée dans la Commune. <i>Menace de l'AFOM : Solitude des seniors et des personnes isolées ; repli sur soi...</i>
43	CRÉATION D'UNE MAISON MÉDICALE	De type « cabinet partagé » avec des spécialistes qui consulteraient 1 fois par semaine sur la Commune par exemple. Les consultations ONE pourraient s'y retrouver également. Opportunité : 100% de subsides avec le PWDR (vérifier les conditions et la définition).
44	AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE	Aménager l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) dans les bâtiments publics.
45	ADHÉSION À UN GROUPE D'ACTION LOCALE	Rejoindre un Groupe d'Action Locale (GAL) [ASBL qui regroupe différents acteurs actifs sur les Communes et qui a pour mission principale la mise en œuvre de divers projets dans le domaine de l'agriculture, l'environnement, l'emploi local et la cohésion sociale du territoire.]
46	CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPLIN	Créer des logements tremplin afin de maintenir les jeunes dans l'entité. <i>Subventions Développement Rural. Maintenir les jeunes dans la Commune par une politique du logement.</i>
47	CRÉATION DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS	Aménagement de logements intergénérationnels. <i>Subventions Développement Rural possibles.</i>
48	CRÉATION D'UN LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL AU CARMEL	Aménager un logement intergénérationnel. <i>Subventions Développement Rural possibles.</i> Au Carmel (<i>les plans sont faits</i>).
49	ADJUDICATION DE TERRAINS À BÂTIR À DES HABITANTS DE DOISCHE	Faire lotir des terrains communaux et les vendre à des habitants de Doische (conditions d'adjudications). <i>Attirer de nouveaux habitants dans la Commune (pour les finances communales). Maintenir les jeunes dans la Commune par une politique du logement.</i>
50	RÉALISATION D'UN SCHÉMA DE STRUCTURE COMMUNAL	[SSC = Document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal. Le SSC définit une politique d'aménagement du territoire dans le cadre d'un projet de développement communal.] Survey&Aménagement : Sur les 303 hectares de terrains en zone d'habitat, plus de 50% sont encore libres d'occupation. Il y a donc d'importantes disponibilités foncières et des prix attractifs. Quid des outils pour gérer ces disponibilités ?? Densifier les centres de village ; Regroupement en cœur de village Faire bâtir les terrains communaux dans le village de Matagne-la-Grande ; => Quels sont les objectifs de cette demande ? Créer une nouvelle route dans le centre du village de Vodelée plutôt que d'étendre le village le long des routes ; => Le plan de secteur existant sera respecté par l'urbanisme
51	RÉALISATION D'UN RÈGLEMENT COMMUNAL D'URBANISME	[RCU : Définit l'implantation, la hauteur, les pentes de toitures, les matériaux, les baies et ouvertures...] Sur toute la Commune Veiller/favoriser le respect du bâti rural traditionnel dans les rénovations. Fixer des règles urbanistiques pour que les nouvelles constructions s'adaptent au bâti existant ; Création de RGBSR dans tous les villages notamment à Matagne-la-Grande et à Matagne-la-Petite Faiblesse de l'AFOM : Les nouvelles constructions à Matagne-la-Grande et Matagne-la-Petite ne s'intègrent pas au bâti traditionnel. Faiblesse de l'AFOM / Survey & Aménagement : Habitat récent en bande parfois non intégré au bâti ancien.
52	MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS INNOCUPÉS	Via l'AIS, taxes communales, mise à jour du cadastre des logements innocupés... Participe à l'embellissement des villages et permettrait d'augmenter le nombre d'habitants sur la Commune. Favoriser la rénovation de logements existants plutôt que des nouvelles constructions ; Pour la valorisation du patrimoine bâti traditionnel ; Promouvoir la rénovation des volumes bâti innocupés / des logements innocupés ; Favoriser la possibilité de réunir plusieurs maisons contiguës. Opportunité de l'AFOM : Présence de l'AIS Dinant-Philippeville. Mais qui a beaucoup de propositions sur la Commune mais qui ne parvient pas à les louer. Opportunité de l'AFOM : Rénovations des maisons et transforation des maisons traditionnelles en plusieurs logements. Faiblesse de Survey&Aménagement : Logements anciens, énergivores, peu adaptés à la structure de la population, difficilement adaptables.
53	RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE MAISON COMMUNALE DE ROMERÉE	Réaménagement de l'ancienne Maison communale de Romerée, en logements probablement. Batiment communal. Anciennement ILA.
54	RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE MATAGNE-LA-PETITE	Réaménagement de l'ancienne école de Matagne-la-Petite, en logements probablement.

55	DÉSACRALISATION ET AMÉNAGEMENT DE CERTAINES EGLISES	Mener une réflexion sur la pertinence de désacraliser certaines Eglises car il y a trop d'Eglises par rapport au nombre d'habitants et de paroissiens ; Création de « logements insolites » dans les Eglises désacralisées par exemple... ; Transformation en Maison de Village ; Transformation en « living lab » (lieu de mise en commun de services et outils innovants par les associations, entreprises, citoyens, acteurs publics...).
Défi VIE LOCALE & ASSOCIATIVE		
56	ORGANISATION DE MOMENTS DE RENCONTRES ET D'INFORMATION POUR LES AGRICULTEURS	Organiser des moments de rencontres et d'échanges entre les agriculteurs. Organiser des séances d'information (<i>notamment pour sensibiliser les agriculteurs aux pratiques environnementales et ainsi défendre une agriculture moins industrialisée, plus respectueuse de la nature</i>).
57	VALORISATION ET SENSIBILISATION DES CITOYENS À L'AGRICULTURE ET À LA RURALITE	Faire connaître (information et sensibilisation) l'agriculture à la population (<i>les conditions d'élevage, les contrôles imposés, les raisons du versement de primes, le fait que les agriculteurs connaissent leur prix de vente seulement après avoir livré le lait, taureau, céréales..., les normes de pulvérisation etc</i>) et faire comprendre et accepter le cadre de vie rural et agricole de la Commune aux habitants (<i>qu'il y a des inconvénients et des avantages</i>) via l'organisation de réunions citoyennes, par des articles dans le feuillet communal (rubrique sur la vie agricole), l'organisation de fermes ouvertes...
58	CRÉATION D'UN ESPACE DE BARBECUE COUVERT	Création d'un espace de rencontre et d'une zone de barbecue (couverte) dans un bois, le long du Ravel. Comme au Parc de la Vignette ou encore à Felenne (Beauraing) où l'espace se réserve 1 an à l'avance. Localisations proposées : à l'ancienne gare de Matagne-la-Petite et au Carmel.
59	CRÉATION D'UN SERVICE D'ECHANGE LOCAL	Créer un Service d'Echange Local (SEL) <i>Maintenir, étoffer et dynamiser le tissu social pour développer l'entraide et l'échange de services entre les habitants (sans concurrencer les entreprises commerciales).</i>
60	CRÉATION D'UN REPAIR-CAFÉ / RESSOURCERIE	Créer un repair café / ressourcerie : lieu d'échange de savoirs et de rencontre. <i>Mettre en place des initiatives et des projets citoyens (avec le soutien du Centre culturel).</i>
61	CRÉATION D'UN POTAGER COMMUNAUTAIRE	Créer un potager communautaire (intergénérationnel). <i>Mettre en place des initiatives et des projets citoyens (avec le soutien du Centre culturel). Organiser des activités intergénérationnelles. Le Centre culturel est là pour soutenir les initiatives.</i>
62	CRÉATION D'UN LIVING LAB (services et outils partagés)	Création d'un « living lab » (lieu de mise en commun de services et outils innovants par les associations, entreprises, citoyens, acteurs publics...). Lieu proposé : dans une salle communale, dans une église désacralisée.
63	OCTROI D'UN SOUTIEN LOGISTIQUE ET ADMINISTRATIF AUX ASSOCIATIONS AFIN DE MAINTENIR LES ACTIVITÉS INTERGENERATIONNELLES ET VILLAGEOISES	Aider et soutenir les associations, clubs sportifs et comités de village afin de maintenir les activités villageoises. Octroyer une aide administrative aux associations et clubs sportifs (ex : pour passer en ASBL). Mise à disposition des salles et lieux communaux, gratuitement, pour l'organisation d'activités villageoises entre les habitants. Organiser des activités intergénérationnelles. Augmenter le nombre de festivités villageoises, d'activités pour toutes les générations, afin de développer l'entraide, la solidarité, la convivialité... Maintenir, étoffer et dynamiser le tissu social pour développer l'entraide et l'échange de services entre les habitants. Favoriser la solidarité, l'entraide et la convivialité avec les seniors, les personnes isolées (sans famille) et malades. Organiser des activités diverses afin de réunir les villageois (art floral, cours de cuisine, jeux de carte, jeu d'échec...). Favoriser l'organisation de la « fête des voisins » dans tous les villages. Redynamiser la jeunesse de Matagne-la-Petite, qui manque de souffle car ses membres ne sont plus assez nombreux. Mettre en place des initiatives et des projets citoyens (avec le soutien du Centre culturel), remotiver les habitants à participer à la vie du village. <u>=> Le Centre culturel est là pour soutenir les initiatives. Apporter un soutien communal plus important (notamment en moyens humains car le bénévolat ponctuel n'est pas suffisant), sans pour autant créer une structure lourde, il faut préserver la spontanéité des habitants et les initiatives des associations locales.</u> Réunir les comités des différents villages 2 à 3 fois par an (écoute, échange et organisation d'activités communes). Développement des activités pour les enfants développement des activités et services pour les adolescents, Développement des activités pour les adultes (25-60 ans), Développement des activités et services pour les seniors
64	CRÉATION D'UN PLAN DE COHÉSION SOCIALE	Mettre en place une structure permettant de réunir/fédérer les acteurs locaux et de dynamiser le tissu social : Création d'un Plan de Cohésion Sociale
65	ORGANISATION REGULIERE DE RÉUNIONS CITOYENNES THEMATIQUES PARTICIPATIVES	Organiser régulièrement des réunions citoyennes thématiques. Réaliser les projets en concertation avec les habitants. Susciter la participation des citoyens à la vie communale – notamment via le Centre culturel.

66	AMÉLIORATION DE LA COLLABORATION ENTRE LES SERVICES ET ASSOCIATIONS	Mettre en place des collaborations entre le CPAS, la Commune, le Centre culturel et le Syndicat d'initiative. Mener des actions communes, tendre tous vers un même objectif <i>sans vouloir s'approprier le projet</i> . Continuer à favoriser la cohésion entre les 4 implantations scolaires existantes, via des activités communes... (y compris avec le lycée, dont les formations peuvent être favorisées afin que les enfants restent sur la Commune plutôt que de partir étudier dans les pôles scolaires voisins).
67	DÉCENTRALISATION DES ACTIVITÉS CULTURELLES	Organiser des activités culturelles dans tous les villages. <i>Ce sont les associations locales et les habitants qui doivent prendre l'initiative de créer des événements culturels et de demander le soutien / de créer un partenariat avec le Centre culturel.</i>
68	CRÉATION D'UN MOUVEMENT DE JEUNESSE	Créer un mouvement de jeunesse.
69	AMÉNAGEMENT DE LA SALLE COMMUNALE DE MATAGNE-LA-GRANDE EN MAISON DE VILLAGE	Cuisine etc. Aménager un local de rencontre <u>pour les seniors</u> dans le village de Matagne-la-Grande. <i>Dans la salle communale.</i> <i>Créer des locaux pour les comités de village (jeunesses, seniors, associations...). Aménager les salles communales pour la pratique du sport (judo, gym...) en installant des vestiaires etc.</i> <i>Subsides possibles en Développement Rural.</i>
70	CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE AU CARMEL A MATAGNE-LA-PETITE	Développer le Carmel, utiliser les salles, y créer des activités pour réunir la population et y offrir des services à la population. <i>Créer des locaux pour les comités de village (jeunesses, seniors, associations...). Aménager les salles communales pour la pratique du sport (judo, gym...) en installant des vestiaires etc.</i> <i>Subsides possibles en Développement Rural.</i> <i>Valoriser et développer le domaine du Carmel à Matagne-la-Petite (locaux, développer les classes vertes d'Oxyjeunes...).</i>
71	CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE À NIVERLÉE	<i>Faiblesse de l'AFOM / Survey & Aménagement : Absence d'un « lieu de rencontre » (salle) à Niverlée.</i> Créer un lieu de rencontre à Niverlée (salle, café...). Créer des locaux pour les comités de village, dans chaque village (jeunesses, seniors, associations...) => Création d'une Maison de Village à Niverlée <i>Aménager les salles communales pour la pratique du sport (judo, gym...) en installant des vestiaires etc.</i>
72	AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE VAUCELLES EN MAISON DE VILLAGE	Refaire la salle de Vaucelles en Maison de Village (problèmes d'humidité...). <i>Créer des locaux pour les comités de village (jeunesses, seniors, associations...). Aménager les salles communales pour la pratique du sport (judo, gym...) en installant des vestiaires etc.</i> <i>Subsides possibles en Développement Rural.</i>
73	CRÉATION D'UNE MAISON DE VILLAGE À VODELÉE	Aménagement de la salle communale ou achat et aménagement de la salle privée « la Grange » <i>Créer des locaux pour les comités de village (jeunesses, seniors, associations...). Aménager les salles communales pour la pratique du sport (judo, gym...) en installant des vestiaires etc.</i> <i>Subsides possibles en Développement Rural.</i>
74	CRÉATION D'UN CENTRE SPORTIF COMMUNAL	Construire un centre sportif communal, une salle de sport, au centre de l'entité (à Doische), <i>un espace rudimentaire (coût réduit) mais fonctionnel.</i> <i>Faiblesse de l'AFOM / Survey & Aménagement : Une dizaine d'infrastructures (plaines de jeux comprises) sur le territoire) mais absence d'un véritable hall omnisport.</i>
75	CRÉATION D'UNE MAISON DES JEUNES POUR L'ENTITE	Création d'une Maison des Jeunes : structure avec des animateurs et organisation d'activités par et pour les jeunes
76	CRÉATION D'UNE PLAINE DE JEUX À MATAGNE-LA-GRANDE	Aménager une plaine de jeux sur le village de Matagne-la-Grande <i>A côté de la salle par exemple.</i> <i>Subsides Infrasports. Les plaines de jeux permettent aux habitants de se rencontrer, dès leur plus jeune âge (facteur d'intégration).</i>
77	CRÉATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ À LA FONTAINE DE MATAGNE-LA-GRANDE	Entretenir la fontaine de Matagne-la-Grande, l'aménager et en faire un lieu de convivialité car elle sert de lieu de rencontre. <i>Rouvrir la fontaine de Matagne-la-Grande (utilité de l'eau et lieu de rencontre).</i> <i>Créer des espaces de rencontres (bancs, espace vert, aire de barbecue...) et de convivialité dans tous les villages.</i> <i>Subventions possibles « Petit Patrimoine » et/ou Développement Rural</i>

78	AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE GIMNÉE	<p>AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE GIMNÉE : Réaménager la Place de Gimnée en un lieu convivial (actuellement, lieu goudronné). Installer des bancs publics à Gimnée. <i>Créer des espaces de rencontres (bancs, espace vert, aire de barbecue...) et de convivialité dans tous les villages. Subsidés possibles en Développement Rural.</i></p> <p>CRÉATION D'UNE PLAINE DE JEUX À GIMNÉE : Installer une plaine de jeux pour les enfants à Gimnée. <i>Subsidés Infrasports. Les plaines de jeux permettent aux habitants de se rencontrer, dès leur plus jeune âge (facteur d'intégration).</i></p>
79	CRÉATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ À LA FONTAINE DE VAUCELLES	<p>Mettre en valeur la fontaine de Vaucelles et en faire un lieu de convivialité.</p> <p><i>Créer des espaces de rencontres (bancs, espace vert, aire de barbecue...) et de convivialité dans tous les villages. Subventions possibles « Petit Patrimoine » et/ou Développement Rural</i></p>
80	AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE DE MATAGNE-LA-PETITE	<p>CRÉATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ À MATAGNE-LA-PETITE : Aménager le cœur, le centre du village de Matagne-la-Petite (qui est actuellement traversé par 4 routes). Aménager une Place centrale, un espace piétonnier dans le village de Matagne-la-Petite. <i>Créer des espaces de rencontres (bancs, espace vert, aire de barbecue...) et de convivialité dans tous les villages. Subsidés possibles en Développement Rural.</i></p> <p><u>=> Il y a déjà des plans ; dossier introduit il y a plusieurs années pour un appel FEDER</u></p> <p>CRÉATION D'UNE PLAINE DE JEUX À MATAGNE-LA-PETITE : Installer une plaine de jeux pour les enfants à Matagne-la-Petite. <i>Subsidés Infrasports Les plaines de jeux permettent aux habitants de se rencontrer, dès leur plus jeune âge (facteur d'intégration).</i></p> <p>SÉCURISATION DU VILLAGE DE MATAGNE-LA-PETITE : Sécuriser le carrefour entre la rue de Vierves et la rue de l'Auberge à Matagne-la-Petite. Sécuriser le carrefour entre la rue de l'Auberge et la rue du Carmel à Matagne-la-Petite. Sécuriser le carrefour derrière l'église, entre la rue de l'Auberge et la rue Philippe Buchez à Matagne-la-Petite. <i>Privilégier l'installation de miroirs, moins coûteux que les aménagements de carrefour.</i> Aménager un trottoir rue Buchez à Matagne-la-Petite (à proximité de chez Yvon Jourdin). Aménager un trottoir rue de Vierves à Matagne-la-Petite (le long de l'école). Diminuer la vitesse des véhicules à Matagne-la-Petite, dans le respect des piétons et cyclistes. <i>Charroi important dans le village de Matagne-la-Petite (camions notamment). Diminuer le tonnage. Rétablir l'espace public de l'espace privé pour permettre la création de trottoirs, d'espaces de stationnement ou la sécurisation de la voirie ; via un marquage au sol (sécurisation sans frais).</i></p>
81	CRÉATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ À SOULME	<p>CRÉATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ À SOULME : Aménager une Place de village conviviale à Soulme. <i>Créer des espaces de rencontres (bancs, espace vert, aire de barbecue...) et de convivialité dans tous les villages. Subsidés possibles en Développement Rural.</i></p> <p><i>Faiblesse de l'AFOM / Survey & Amenagement : Absence de « place publique » à Soulme / pas d'espace public cohérent pour le centre de Soulme.</i></p> <p>CRÉATION D'UNE PLAINE DE JEUX À SOULME : Aménager une plaine de jeux et un terrain de pétanque à Soulme. <i>Sur le terrain vague appartenant aux Habitations de l'Eau-Noire. Subsidés Infrasports. Les plaines de jeux permettent aux habitants de se rencontrer, dès leur plus jeune âge (facteur d'intégration).</i></p>
82	CREATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE A GOCHENEE	<p>CREATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE A GOCHENEE : Aménager des espaces publics, places dans le village de Gochenée, avec des fontaines et des plans d'eau. Créer des endroits pour les loisirs et pour les activités des enfants et des adolescents à Gochenée. <i>Créer des espaces de rencontres (bancs, espace vert, aire de barbecue...) et de convivialité dans tous les villages. Subsidés possibles en Développement Rural.</i></p> <p>CRÉATION D'UNE PLAINE DE JEUX À GOCHENÉE : Aménager une plaine de jeux pour les enfants à Gochenée. <i>Rue des Biaux ou près de la salle communale. Subsidés Infrasports. Les plaines de jeux permettent aux habitants de se rencontrer, dès leur plus jeune âge (facteur d'intégration).</i></p>
83	CREATION D'UN ESPACE DE CONVIVIALITE A DOISCHE	<p>Créer des espaces de rencontre (espaces verts) dans le centre du village de Doische.</p> <p><i>Créer des espaces de rencontres (bancs, espace vert, aire de barbecue...) et de convivialité dans tous les villages. Subsidés possibles en Développement Rural.</i></p>
84	PROMOTION DU COVOITURAGE	<p>Favoriser et organiser le covoiturage entre les citoyens (en faisant la promotion du service carpoolplaza, des chauffeurs Mobilesem, en encourageant les habitants à être chauffeur volontaire Mobilesem...).</p> <p>Améliorer la mobilité pour l'accès aux services, aux commerces, aux soins de santé... des seniors notamment en encourageant la solidarité intergénérationnelle. En partenariat avec Mobilesem.</p> <p><i>Faiblesse de l'AFOM / Survey & Amenagement : Le nombre moyen de véhicules par ménage pour Doische est de 1,82 alors que la moyenne wallonne est de 1,4.</i></p>
85	PROMOTION DE LA PRATIQUE DE LA MOBILITÉ DOUCE	<p>Encourager la mobilité douce, en particulier le vélo utilitaire et touristique. En partenariat avec Mobilesem.</p> <p>Sécuriser les cyclistes sur l'entité afin d'encourager l'utilisation du vélo : création de pistes cyclables...</p>

86	REALISATION D'UN PLAN COMMUNAL DE MOBILITE	Réalisation d'un Plan Communal de Mobilité (PCM) afin d'étudier dans tous les villages : les aménagements sécuritaires sur les grands routes et dans les centres de villages, les aménagements des entrées de tous les villages, la sécurisation des carrefours dangereux... et comment rétablir l'espace public de l'espace privé pour permettre la création de trottoirs, d'espaces de stationnement ou la sécurisation de la voirie.
87	REFECTION ET SÉCURISATION DE LA RUE DE LA COUTURELLE ET DE LA RUE DES SORBIERS À MATAGNE-LA-GRANDE	Réfectionner la route entre Matagne-la-Grande et Fagnolle (rue de la Couturelle et rue des Sorbiers). <i>Dangereuse à cause de la différence de béton lors des chaleurs (jusqu'à 10 cm). Mais il n'y a pas pour autant des accidents...</i> Sécuriser (par l'installation de casses-vitesses) la route entre Matagne-la-Grande et Fagnolle (rue de la Couturelle et rue des Sorbiers).
88	REFECTION ET SÉCURISATION DE LA RUE DU BOIS DU FIR À VAUCELLES	Sécuriser (par l'installation de casses-vitesses) et aménager (élargir et refaire la voirie) la rue du Bois du Fir (route reliant Doische à Vaucelles). <i>Passage de camions dans le village de Vaucelles.</i>
89	SÉCURISATION DU VILLAGE DE GOCHENÉE	Installer des casse-vitesse, chicanes... dans le village de Gochenée pour améliorer la sécurité routière (route régionale), réduire la vitesse des véhicules et permettre aux enfants de jouer en toute sécurité. <i>Une route régionale traverse le village de Gochenée.</i> Aménager et sécuriser les entrées du village de Gochenée. <i>Rétablir l'espace public de l'espace privé pour permettre la création de trottoirs, d'espaces de stationnement ou la sécurisation de la voirie ; via un marquage au sol (sécurisation sans frais).</i>
90	SÉCURISATION DU VILLAGE DE VODELÉE	Installer des ralentisseurs dans le village de Vodelée afin de réduire la vitesse des véhicules. Diminuer la vitesse rue Basse Voye, rue du Pige et rue des Sources à Vodelée. Installer un giratoire au carrefour de Vodelée, sur la Place du Batty, devant l'Eglise afin de faire ralentir les véhicules (intersection de 5 voiries). Remettre en valeur les bordures en marbre le long de la rue de Vodelée (partie vers Romedenne) (esthétique et sécuritaire). Faire respecter la vitesse rue Voye d'Adam à Vodelée (devant l'école). <i>Rétablir l'espace public de l'espace privé pour permettre la création de trottoirs, d'espaces de stationnement ou la sécurisation de la voirie ; via un marquage au sol (sécurisation sans frais).</i>
91	SÉCURISATION DU VILLAGE DE GIMNÉE	Placer des casse-vitesse ou bacs à fleurs aux endroits dangereux à Gimnée afin de réduire la vitesse. <i>Itinéraire de délestage dans Gimnée (entre la N40 et la N99).</i> Améliorer la visibilité routière à certains endroits à Gimnée. Augmenter le nombre d'espaces de parkings à Gimnée. <i>Rétablir l'espace public de l'espace privé pour permettre la création de trottoirs, d'espaces de stationnement ou la sécurisation de la voirie ; via un marquage au sol (sécurisation sans frais).</i> <i>Privilégier l'installation de miroirs, moins coûteux que les aménagements de carrefour.</i>
92	CRÉATION D'UN CHEMINEMENT SÉCURISÉ POUR LA TRAVERSÉE DU VILLAGE DE DOISCHE (rue Martin Sandron)	Aménager des trottoirs/une zone piétonne/et une piste cyclable le long de la rue Martin Sandron afin de sécuriser la traversée du village de Doische. Diminuer la vitesse rue Martin Sandron à Doische. Sécuriser le Carrefour entre la rue Martin Sandron et la rue du Bois du Fir à Doische. <i>Privilégier l'installation de miroirs, moins coûteux que les aménagements de carrefour.</i> <i>Rétablir l'espace public de l'espace privé pour permettre la création de trottoirs, d'espaces de stationnement ou la sécurisation de la voirie ; via un marquage au sol (sécurisation sans frais).</i> <i>Développement de la convivialité intravillageoise → Subsidés Développement Rural possibles.</i>
93	SÉCURISATION DES ROUTES RÉGIONALES	SÉCURISATION DU CARREFOUR ENTRE LA N40 ET DOISCHE : Sécuriser le carrefour entre la N40 et la rue Martin Sandron à Doische (« chez Jeannette » à la barrière de Doische) en créant un rond-point ou en aménageant une bande centrale directionnelle. <i>Privilégier l'installation de miroirs, moins coûteux que les aménagements de carrefour.</i> SÉCURISATION DU CARREFOUR ENTRE LA N40 ET GIMNÉE : Sécuriser le carrefour entre la N40 et la rue du Point d'Arrêt à Gimnée en aménageant une bande centrale directionnelle. <i>Privilégier l'installation de miroirs, moins coûteux que les aménagements de carrefour.</i> SÉCURISATION DU CARREFOUR ENTRE LA N99 ET LA RUE DU GRAND BON DIEU À GIMNÉE : Sécuriser le carrefour entre la N99 et la rue du Grand Bon Dieu à Gimnée. <i>Privilégier l'installation de miroirs, moins coûteux que les aménagements de carrefour.</i>
94	MISE EN PLACE DES MESURES PREVENTIVES ET RÉPRESSIVES POUR LIMITER LA VITESSE DES VÉHICULES	Sensibiliser les habitants à la sécurité routière afin de limiter la vitesse dans les villages : cours de civisme, sensibilisation dans le feuillet communal, en organisant des cours d'initiation dans les écoles, installation de panneaux « vous roulez à ... km/h »... Augmenter le nombre de contrôles de vitesse, installation de radars...

95	ENTRETIEN ET PROMOTION DES SENTIERS	<p>Désigner des ouvriers communaux chargés de surveiller régulièrement l'entretien des sentiers. Rejoindre le portail sentiers.be afin que les citoyens puissent signaler à la Commune les problèmes sur les sentiers. Désigner des citoyens volontaires pour l'entretien des sentiers ; Mise en place du système « Wallo'net » = Engagement de personnel pour l'entretien de l'environnement et du cadre de vie via le programme « Wallo'net » (aide financière de la Région wallonne).</p> <p>Améliorer le balisage des sentiers pédestres (notamment des sentiers forestiers)/ Balisage officiel de certains sentiers (fléchage officiel du Commissariat Général au Tourisme) ; Création d'une carte avec les chemins ouverts aux promeneurs (accès public / chemins privés) ; Promotion des sentiers via sentiers.be, en participant annuellement à « rendez-vous sur les sentiers » ; Promotion des promenades forestières via la « Forêt du Pays de Chimay » (massif forestier) ; Promouvoir les sentiers de Grandes Randonnées et le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.</p>
Défi IMAGE		
96	AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE DOISCHE POUR LE RENFORCEMENT DE LA VISIBILITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ DU PÔLE DE SERVICES	<p>Administration communale, Police, Eglise, Office du Tourisme, Centre culturel, CPAS.</p> <p>Renforcement de la visibilité : renforcer le pôle fédérateur et identaire de la Commune.</p> <p>Renforcement de l'accessibilité : création de places de parkings pour l'accessibilité des services.</p> <p>Renforcement de la convivialité.</p>
97	ORGANISATION ANNUELLE D'UNE JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS	<p>Organiser, une fois par an, une journée d'accueil des nouveaux habitants : information sur la vie locale, sur les services et commerces, présentation du personnel communal, rencontres et échanges d'idées...</p> <p>Remettre le « Doische Pratique » aux nouveaux habitants lors de leur domiciliation dans la Commune (feuillet d'accueil et d'information).</p> <p>Intégrer les nouveaux habitants au village en les encourageant à participer aux festivités villageoises : par l'envoi d'un toutes-boîtes lors des festivités, via le bulletin communal...</p> <p><i>Objectifs : Faire comprendre et accepter le cadre de vie rural et agricole de la Commune aux (nouveaux) habitants (qu'il y a des inconvénients et des avantages). Amélioration de l'insertion et du dialogue entre les anciens et nouveaux habitants.</i></p>
98	ORGANISATION D'ACTIVITÉS INTERVILLAGES, D'ÉVÈNEMENTS COMMUNAUX... POUR RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA COMMUNE	<p>Développer des activités intervillages, des évènements communaux... pour renforcer le sentiment d'appartenance à la Commune ; développer des projets communs en utilisant conjointement les atouts de chaque zone.</p> <p>ex : jeux intervillages, balades à vélo dans les 10 villages...</p> <p>La scission entre les villages du nord et du sud de la Commune : coupure physique (N40), absence de lien visuel (zone forestière) et des causes historiques qui sont encore marquée dans l'inconscient collectif et entretenue par les habitants.</p>
99	CRÉATION D'UNE LIAISON INTERVILLAGE ENTRE LE NORD ET LE SUD DE LA COMMUNE	<p>Création d'un réseau de voies lentes pour relier les villages de Gochenée, Vodelée et Soulme au Ravel ;</p>
100	OPÉRATION DE « MARKETING DE VILLE » DE DOISCHE	<p>Marketing de ville : Signalétique, logo, slogan etc afin d'attirer les investisseurs et la population. Faiblesse / Survey&Aménagement : Absence d'un élément ou d'une symbolique « fédérant » le territoire . Création d'une identité visuelle : mobilier urbain, panneaux directionnels, aménagement des entrées de village</p> <p>Développer la signalétique communale et directionnelle. Essayer de faire placer des panneaux directionnels (« vers Doische ») sur les communes voisines (flécher la route vers la Commune). Faiblesse de l'AFOM : Le manque de visibilité de la Commune. Elle n'est pas connue à l'extérieur, même par les habitants des Communes alentours. Manque de signalisation de certaines attractions touristiques. Une signalisation au niveau supra-communal peu efficace. Une signalisation directionnelle peu efficace. Pas d'entrée marquée du territoire et manque d'informations pour les visiteurs de passage.</p>
101	DÉVELOPPEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE	<p>Développer la signalisation directionnelle et touristique afin de développer l'image de l'entité et de capter les touristes de passage. ; Installer des panneaux « Vallée de l'Hermeton » le long de la route Philippeville-Givet et sur la route Philippeville-Dinant afin de faire venir des touristes à Doische ; Essayer de faire placer des panneaux directionnels (« vers Doische ») sur les communes voisines (flécher la route vers la Commune).</p> <p><i>Faiblesse de l'AFOM : Le manque de visibilité de la Commune. Elle n'est pas connue à l'extérieur, même par les habitants des Communes alentours. Manque de signalisation de certaines attractions touristiques. Une signalisation au niveau supra-communal peu efficace. Une signalisation directionnelle peu efficace. Pas d'entrée marquée du territoire et manque d'informations pour les visiteurs de passage.</i></p>